

Ecole de Droit de Lyon

Par **NouchK**, le 18/01/2012 à 23:22

Bonjour à tous,

je me permet de vous présenter l'école ou j'ai été en plus de mon master 1 cette année:

http://fdv.univ-lyon3.fr/ecolededroit/index.php?option=com_content&view=frontpage&Itemid=1

le principe est simple: Les cours sont dispensés en binôme par un professeur et un professionnel (exemple: un notaire et un professeur de droit civil), et le but n'est pas d'avoir des cours en plus mais d'apprendre à raisonner en juriste et à pouvoir gérer des cas, tous plus différents les uns des autres.

Par exemple, nous avons eu au semestre dernier à gérer un dossier de création de lotissement, de la première consultation du particulier, jusqu'à la constitution du dossier final; ou encore à suivre un client dans la succession de son père, à l'orienter, à choisir, en fonction des rebondissements (ex: indivision sur la maison, mère en tutelle, acquéreur qui fait des siennes, etc...), ou encore création et vie d'une SARL, avec les bilans à gérer, etc...ou encore un dossier pénal, avec rédaction des assignations,...On apprend à raisonner en juristes, et à pouvoir se débrouiller avec tout cas que l'on peut être amené à rencontrer.

Bref, c'est vraiment varié, et surtout hors des carcans scolaires (Deux parties, deux sous parties!^^)

L'année se divise en deux semestres, un axé contentieux, l'autre non contentieux, chacun divisé en 4 modules.

(droit privé, pénal, gestion des entreprises, droit public...)

Tout se déroule par internet, c'est ce qui fait qu'on peut mener de front avec une autre formation (même si c'est intense parfois ^^)et dans une autre ville.

Chaque semaine on a notre lot de rendus, corrigés individuellement, et même si c'est à distance, l'administration est joignable rapidement, et on est plutôt bien encadrés.

Bref, voilà, je me suis dis que ca en intéresserait peut être certains, donc n'hésitez pas à aller faire un tour sur le site. Les inscriptions pour le concours d'entrée 2012 sont ouvertes ^^

Et pour toute question, y'a une page facebook, ou alors envoyez un mail directement :)

Voili voilou, bonne soirée!

Par **Thibault**, le 19/01/2012 à 09:01

Bonjour,

Je suis également à Lyon 3, et je trouve la création de cette école pas forcément judicieux.

Je trouve ça assez pompeux en fait, j'ai l'impression qu'on en fait beaucoup pour pas grand chose: concours dès la licence etc.

Très façon Lyon 3, quoi...

Après si tu dis que c'est bien... ;)

Thib

Par **Yn**, le **19/01/2012** à **09:45**

Je ne connaissais pas, quelle différence avec l'université de Lyon ? Le cursus part de la L3 au M2 si j'ai bien compris ?

Par **NouchK**, le **19/01/2012** à **12:39**

@ thibaut: chacun ses opinion, et j'avoue que j'étais plutôt sceptique au début également Mais honnêtement c'est un vrai plus, au niveau de l'apprentissage concret du droit: on gère vraiment des dossiers, on acquiert une pratique juridique que même en stage on a du mal à retrouver, donc bon :) Ca vaut le coup!les professionnels sont vraiment présents, et nous mettent vraiment en condition, dossier en main.

pour le côté pompeux, j'avoue, on ne peut pas le nier, mais ça se veut devenir une grande école, donc bon, on a rien sans rien ^^ (et c'est quand même récent, donc il faut bien qu'ils en mettent un peu plus pour attirer l'attention)

A terme on a quand même pas mal d'intervenants, de partenariats, donc il faut soutenir que c'est "plus" qu'un cursus de fac. (mais honnêtement de l'intérieur, on a pas du tout le côté pompeux: les promos sont peu nombreuses (max 26), les profs/pro présents, c'est vraiment agréable)

pour répondre a l'autre question, on peut passer le concours d'entrée à partir de licence, et on peut le faire quand on veut après, pas besoin d'être forcément en master: L'école est indépendante de la fac (même si administrativement ils y sont rattachés, la fac ne subventionne rien, et ne gère rien). C'est une école à coté de la fac en gros.

Voilà :) encore une fois, la secrétaire de l'école est vraiment sympa, donc n'hésitez pas à la contacter si vous avez des questions un peu plus poussées :)

Par **Thibault**, le **19/01/2012** à **13:52**

En fait, un mouvement actuel veut que toute "grande" université a également une école de ce type: Paris et d'autres en ont déjà. Donc on va dire qu'on s'aligne...

A voir sur la durée ce que cela donne...

Ca ressemble en fait au système du magistère, lorsqu'on rentre dès la L3 dans un cursus qui amènera jusqu'au M2, en fait.

A voir dans la durée ce que ça donne, mais bon, je ne voudrais pas que tout le monde pense

que ça devient l'indispensable pour réussir en droit, ce serait dommage.

Par **fleurette**, le **20/02/2012** à **17:03**

Bonjour. J'aimerais savoir si quelqu'un sait comment se déroulent les modalités d'accès au master 1 prepa djce de lyon et particulièrement l'entretien. Les questions posées lors de l'entretien sont de quel type et en quelle langue? Anglais français? Ce serait bien si une personne l'ayant passé pouvait me donner quelques renseignements. Merci.